



La Lettre des Amis du Mézenc

N°89
Décembre 2012

Bilan de l'été

Nuit du 4 août 2012

Les Amis du Mézenc

Siège social : Maison des Associations
07000 Privas
Adresse postale et adhésions :
Les Amis du Mézenc, 9, allée des
Lauriers, 69 230 St-Genis-Laval
CCP : 1 776 52 H Grenoble
Secrétariat : Jean-Louis Jourde ,
Le Bourg, 43150 Présailles

La lettre des Amis du Mézenc,
organe de l'association
"Les Amis du Mézenc"
supplément aux "*Cahiers du Mézenc*",
n°ISSN : 1244-4073
Site internet :
<http://amisdumezenc.free.fr>

Vous recevez cette Lettre parce que :

-Vous êtes adhérent à l'association des Amis du Mézenc à jour de cotisation pour l'année 2012-2013. Cette *Lettre* est la première livraison de l'exercice.○

-Vous avez adhéré à notre Association entre le mois de janvier 2012 et le 4 mai 2012. Vous avez déjà reçu deux *Lettres* de notre part.○

-Vous êtes l'ami(e) d'un Ami(e) du Mézenc qui pense que vous pouvez vous joindre à nous○

-Vous représentez une institution, une association, une collectivité, etc... que nous informons sur notre activité. Vous soutiendrez notre action en adhérant personnellement ou au nom de votre organisme.....○

Le nombre de participants a été estimé à 650, effectif sensiblement moindre que les années précédentes. La commission « approvisionnements » a bien fonctionné. Annick LE BON, qui l'anime, est désormais très prise par la Fête de la Musique de Saint-Martin-de-Valamas ; elle accepte cependant de s'investir pour la préparation de la soupe au chou une année encore. Il serait très utile d'organiser une réunion de coordination en juillet. Claudette et Régis ARNAUD ont fait savoir qu'ils ne souhaitent plus faire partie de l'équipe qui prépare la soupe La tâche est devenue trop fatigante pour eux. Il en est de même pour Paulette EYRAUD.

La cuisson de la soupe a connu quelques flottements, en raison de l'inexpérience de l'équipe animée par Jean-Paul DELAIGUE qui a pris la relève d'Etienne EXBRAYAT en la matière. Les nouveaux venus (Ludovic REDER, Sylvain REY, Benjamin REY, Jérémy MERMET...) ont été efficaces. Le Président souhaite que pour l'an prochain, la répartition des tâches entre les différents membres et les relais complémentaires de l'équipe puissent être établis avant la manifestation.

La nouvelle chaudière en inox acquise en 2012 s'est avérée être un bon investissement, mais il faudra l'équiper d'un brûleur gaz gros débit.

La distribution du vin a connu quelques problèmes : au départ, il est mis deux bouteilles sur chaque table de 8 convives, mais les tables n'étant la plupart du temps pas complètement occupées, la ration initiale est consommée par un nombre de personnes inférieur à 8. Il faut donc redonner du vin à ceux qui s'installent par la suite. D'où l'intérêt de faire remplir les tables au fur et à mesure des arrivées des convives : cette consigne, rappelée chaque année, est certes difficile à faire appliquer du fait du trop faible nombre des membres de l'équipe chargée du bon déroulement de la soirée.

La collecte auprès des participants a été faite au bon moment. Elle a rapporté 3 886 euros ; cette baisse de 14,7 % par rapport à 2011 est en proportion de la diminution du nombre des participants.

Les animations avaient bien commencé mais ont été interrompues vers 21h30 par de gros orages ; les musiciens ont eu juste le temps de ranger leur matériel. Les vieilles chansons françaises chantées par Jacques JULIEN s'accompagnant à l'accordéon diatonique ont été appréciées ; il a dit qu'il reviendrait l'an prochain.

La traditionnelle cérémonie d'intronisation dans la confrérie des Pinchous a accueilli sept nouveaux blodés : Elisabeth BARD, Fabienne BOYER VERSET, Michel ENGLÉS, Olivier FLANDIN, Sylvain Rey, Georges VIGNAL et Isabelle VOYAT.

Le Conseil d'administration décide l'achat des matériels suivants :

- une boîte à outils comprenant notamment une visseuse électrique (responsable de l'achat : Christian VARIGNIER) ;
- une trentaine de tréteaux de bonne qualité pour remplacer ceux qui sont défectueux (responsable de l'achat : Christian VARIGNIER) ;
- une cantine métallique pour rangement et transport des petits accessoires de la structure bâchée du podium (Jean-Claude MERMET s'occupera de cet achat en relation avec Benjamin REY) ;
- réapprovisionnement des petits ustensiles, avec un coffre en plastique pour les y ranger (responsable de l'achat : Anick LE BON) ;
- un détendeur gaz gros débit pour le brûleur de la chaudière inox (responsables de l'achat : Jean-Paul DELAIGUE).

Autres manifestations de l'été

Parcours à thème et reboile

113 personnes (79 adhérents et 34 non adhérents) ont participé aux 3 parcours à thème organisés cet été :

- 23 juin - botanique ; histoire et architecture locales : Bourlatier, suc de

l'Ourseyre, col du Pranlet, moulin de la Fête, avec Jean-Paul RIQUE - 32 participants (16 adhérents et 16 non-adhérents) ;

- 19 juillet - sur les traces des seigneurs de Pellaprat : Chambusclade et rocher Tourte, en relation avec l'article à paraître dans le n° 24 des *Cahiers du Mézenc*, avec Michel ENGLÉS et Jean-Louis JOURDE - 14 participants (12 adhérents et 2 non-adhérents) ;

- 7 août : le long de la Rimande : béals, moulins et chambas, visite commentée du moulin de Rimande avec démonstration de son fonctionnement, avec Georges VIGNAL et Jean-Claude RIBEYRE - 37 participants (23 adhérents et 7 non-adhérents) ;

La reboile des Amis du Mézenc s'est tenue samedi 18 août sur la pelouse de la chaumière magnifiquement restaurée et entretenue de Pra Plot (à proximité de Sagnes-et-Goudoulet), avec l'aimable hospitalité de son propriétaire, Raffi PECHRIKIAN. Il y avait 30 participants (28 adhérents et 2 non-adhérents).

Expositions

Le projet d'exposition sur les tourbières et zones humides du massif du Mézenc-Gerbier, dont le principe avait été retenu lors du CA du 28 janvier 2012 n'ayant pas pu être réalisée, on a présenté notre exposition de 2006 sur les paysages des Estables, accompagnée de panneaux de cartes postales anciennes du massif :

- à Borée, du 9 au 15 août (339 visiteurs) ;

- aux Estables, du 16 au 23 août (246 visiteurs).

Le nombre total des visiteurs sur les deux sites a donc été de 585 (contre 700 en 2009, 546 en 2010 et 514 en 2011).

Cette année plus particulièrement, il a manqué de volontaires pour assurer l'installation et le transfert des matériels des expositions ainsi que les permanences.

Tenue du stand des Amis du Mézenc

Le stand de l'Association a été tenu aux manifestations suivantes : Fête du Fin Gras (3 juin au Monastier) ; Nuit du 4 août à Borée ; marché de la myrtille à Mézilhac (11 août) ; expositions à Borée (du 9 au 15 août) et aux Estables (du 16 au 23 août), 3^e Salon du Livre de la Montagne ardéchoise à Bourlatier (2 septembre).

La recette totale réalisée sur le stand (7 291 €) a été légèrement supérieure à celle des années précédentes (7 078 € en 2011, 7 010 € en 2010 et 6 868 € en 2009). Au cours de l'été 2012, le stand a été fréquenté par un peu moins d'adhérents (229, contre 242 en 2011), mais on a vendu plus de *Cahiers du Mézenc* à des non adhérents. On a enregistré 22 adhérents nouveaux (17 en 2011, 42 en 2010 et 25 en 2009).

Le réseau des Sites culturels du massif Mézenc-Gerbier

Le réseau des sites culturels du Massif Mézenc-Gerbier regroupe aujourd'hui 11 sites : L'Ecole du vent, La Maison du Fin Gras, la ferme de Bourlatier, L'Espace culturel européen du Monastier-sur-Gazeille, La Lauzière du lac bleu, La ferme Philipp, La ferme Perrel, La ferme de Clastre (association Liger), Le Musée des Croyances populaires, Le Moulin de Rimande, la Vallée du bijou

Le contexte du projet est d'abord institutionnel : alors que le PER Mézenc-Gerbier en 2006 était apparu comme un redémarrage de l'action au niveau massif (interrégional) le seul pertinent en matière économique (agriculture et tourisme notamment) il n'en fut rien car dans le même temps les intercommunalités trouvaient leur place, s'organisaient sur leur propre territoire ou avec des voisins de leur département essentiellement pour mettre en place et développer des services à la population : petite enfance, personnes âgées, voire services privés tels que commerces (ORC).

Dès lors les acteurs économiques qui ont bien compris que leur avenir ne se jouait pas d'abord dans ces nouveaux territoires administratifs mais au niveau massif se sont retrouvés déstabilisés alors même que leurs actions tendaient à mettre en avant le Mézenc-Gerbier. Par exemple, les agriculteurs déposaient en 2010 une marque « produits fermiers du massif Mézenc-Gerbier » et les trois Offices de tourisme se fédéraient autour d'une carte

touristique et d'un « pass découverte Mézenc-Gerbier » avec une dizaine de lieux de visites et prestataires d'activités.

Il est ensuite stratégique et économique : La dizaine de sites concernés sont très différents et il faut donc que le réseau s'adapte à cette situation c'est la raison pour laquelle, soucieux de ne laisser personne au bord de la route, les trois sites moteurs du projet préconisent une formule souple pour permettre à chacun de trouver sa place progressivement. Les trois sites moteurs sont décidés à s'engager eux complètement et immédiatement.

Les promoteurs de ce projet sont persuadés qu'il faut rompre avec la priorité quasi absolue d'une image du massif strictement ciblée sur le patrimoine naturel, les grands espaces, la randonnée. Ils sont conscients qu'il faut se rassembler pour pouvoir offrir aux différents publics une palette diversifiée d'offres culturelles.

Cette offre nouvelle devient dès lors d'abord un nouveau service permanent pour la population locale à une heure à la ronde et peut permettre de donner à voir une autre dimension du massif Mézenc-Gerbier pour ses habitants d'abord, pour la population régionale environnante ensuite, pour les visiteurs extérieurs enfin.

Cette « fédération » permet d'optimiser les moyens et ressources humaines et matérielles de chaque site.

La conception et la mise en œuvre d'un programme culturel d'animation très diversifié apparaît à la fois comme un objectif utile pour offrir à la population locale des propositions totalement nouvelles, tout au long de l'année, sur une gamme très large et comme un vecteur original et efficace d'optimisation des moyens de chacun dans la durée.

Les objectifs communs :

Ils ont été bien identifiés par les acteurs.

Le premier d'entre eux c'est de contribuer à la construction d'une image culturelle du massif en renouvelant l'offre et fidélisant les publics et usagers ce qui augmentera la fréquentation et valorisera les sites du réseau.

En ce sens ce projet a pour objectif également de contribuer au développement de l'économie locale grâce à cette nouvelle attractivité.

Poursuivre la professionnalisation des sites et valoriser les ressources humaines disponibles sur le territoire

Définir un mode de fonctionnement qui permette une implication et une mobilisation des membres du réseau, poursuivre la professionnalisation des sites sont des passages obligés de l'action.

L'atteinte de ces objectifs permettra d'améliorer l'autofinancement des sites et donc de moins dépendre de subventions extérieures.

Les actions choisies

1- Conception et mise en œuvre d'un programme culturel annuel : expositions temporaires, cycles de conférences, colloques, salons, petits événements

2- Information, communication, promotion : Signalétique de type totem sur les cinq lieux phares du massif ; édition de supports ; presse ; établissements fichiers ; création d'un pass

3- Commercialisation : recherche de partenaires extérieurs ; démarchage sur les publics cibles,

4- Création d'un pôle ressources pour la professionnalisation des personnels : inventaire des compétences ; plan de formation,

5- Vie du réseau : animation, coordination.

Ce projet est tout à fait innovant et expérimental. Ce sont les acteurs eux-mêmes qui prennent leur destin en main et s'organisent dans un souci d'efficacité et d'économie. Ils comprennent bien que c'est qualitativement un saut considérable mais en même temps la seule issue positive. C'est aussi un moyen d'être reconnus comme des acteurs sérieux, professionnels, soucieux du développement du territoire.

En mêlant moyens humains propres et intervenants extérieurs les promoteurs du projet ont le double souci du professionnalisme et de l'optimisation des moyens.

En ayant l'ambition d'un projet d'offre culturelle dans un espace montagnard connu comme un des plus difficiles du massif central mais qui dispose aussi d'atouts non négligeables, c'est un véritable défi pour rompre avec une vision archaïque de ce type de territoires.

La troisième année de soutien financier serait nécessaire. Il nous faudra donc réorienter notre dossier sur la base de nos premières réalisations.

La gouvernance et la concertation dans le cadre de ce projet s'appuie sur deux instances principales :

Le Comité technique rassemblant : L'Ecole du vent, La Maison du Fin Gras, La ferme de Bourlatier, L'Espace culturel européen du Monastier-sur-Gazeille, l'association Mézenc-Gerbier

Le Comité de pilotage rassemblant l'ensemble des membres du réseau et les financeurs.

Instances auxquelles il faut ajouter les groupes de travail qui ont pour rôle de soumettre des propositions au Comité technique.

Les premières réalisations du printemps et de l'été 2012

1- La charte graphique et la conception des supports de communication

- un logo et une charte graphique,

- des kakémonos propres à chacun des sites,

- un site Internet donnant une information générale sur le réseau, sur chacun des sites, et sur les actualités (programme d'animation)

2- La signalétique : des propositions pour la réalisation et l'implantation des totems ont été établies. L'idée est d'identifier le réseau sur le territoire et dans certaines villes portes, en privilégiant la réalisation des totems par un artiste.

3- Le programme d'animation : des critères pour la sélection des manifestations du programme d'animation ont été définis ; il peut s'agir de critères propres à la proposition (originalité, dimension inter site, ouverture sur l'extérieurs / échanges), ou de critères collectifs (harmonisation des dates, publics touchés). Compte tenu des délais pour la mise en place du programme d'animation, les dates retenues pour l'été 2012 l'ont été sur la base des programmes élaborés par chacun des sites concernés

Proposition de la maison du Fin gras : « Chaudeyrolles en fait tout un foin » (17 août),

Proposition de l'Espace culturel du Monastier : conférence sur les liens entre

les abbayes de St-Chaffre au Monastier et La Chaise-Dieu (13-15 septembre)

Propositions de l'Ecole du vent : marche théâtralisée sur les sentiers de la virée (22 août), spectacle « Piplume » pour enfant (8 août), week-end au gré du vent en partenariat avec Maison Vieille à Roiron (29-30 septembre), soirée de la St Clément (23 novembre)

Les actions à réaliser à l'automne-hiver 2012-2013

Volet « Pôle de compétences » par convention avec le Site de proximité des Boutières.

Diagnostic, analyse des points forts et des carences, proposition d'amélioration des compétences et plus généralement de la professionnalisation, esquisse d'une organisation des personnels inter-sites cultures

Convention passée avec un intervenant extérieur pour démarcher une clientèle organisée dans des associations et autres structures collectives, concernées prioritairement par la découverte culturelle et localisée dans les agglomérations régionales (Rhône-Alpes, Auvergne, PACA, Languedoc-Roussillon).

Des relations seront établies avec les grands sites de visites culturels régionaux : grands musées de St-Etienne, Lyon, Grenoble, Valence, Avignon, Nîmes, Montpellier, Espace Chauvet, mais aussi Annonay, le Puy, Aubenas, etc..

Recrutement d'un stagiaire sur trois mois pour réaliser le fichier résidents secondaires (environ 900 euros)

Réalisation d'une carte pass'

Ecriture de la charte du réseau

Collecte de la mémoire industrielle dans la Vallée du Bijou

La Communauté de Communes des Boutières, aidée par le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, la Région Rhône-Alpes et l'Etat a entrepris une opération de collecte de la mémoire des

ainés qui ont participé, dans les Boutières, à l'essor et au développement de l'activité dans le secteur du bijou. Les élus de ce territoire ont souhaité cette opération pour associer le plus grand nombre de familles locales au projet vallée du bijou, en montrant qu'un ou plusieurs des leurs ont participé à la construction de ce savoir faire et au renom de cette production, qu'elle soit artisanale ou industrielle. La vallée du bijou est l'affaire du plus grand nombre.

Cette collecte sera conduite sous la forme innovante d'un chantier d'insertion et a pour mission de rassembler les informations dans un document audiovisuel. Il sera utilisé notamment dans le cadre des manifestations « vallée du bijou ». Ce chantier mobilisera huit personnes originaires du territoire, encadrées par une responsable du suivi du projet et un professionnel de l'audiovisuel pour la saisie, le montage et la production des images et du son. En outre deux ethnologues interviendront dans ce projet pour garantir la méthode et la valeur scientifique de cette collecte.

Basé à Saint-Martin-de-Valamas, le chantier est commencé depuis le début du mois de novembre 2012, il se poursuivra jusqu'au mois de mai 2013

Renouvellement de la charte et projet d'extension du PNR des Monts d'Ardèche

À l'initiative de l'association Mézenc-Gerbier, les représentants d'une douzaine de structures œuvrant au développement du massif du Mézenc dans les secteurs de l'agriculture, du tourisme, de la culture et de l'environnement ont débattu ensemble, le 20 novembre dernier, de la situation nouvelle créée par le renouvellement de la charte du PNR des Monts d'Ardèche et par le projet d'extension de ce parc à un ensemble de communes du plateau ardéchois et de la partie altiligérienne du Massif. Le texte qui suit résume les arguments évoqués lors de cet échange auquel les Amis du Mézenc ont participé. Les associations et structures présentes ont été unanimes à souhaiter cette extension du PNR des Monts d'Ardèche dans les conditions proposées par la nouvelle Charte et invitent individus et

groupes à faire connaître leur position au commissaire enquêteur, aux autres acteurs du massif encore ignorants de cette démarche, aux élus enfin. En l'affaire une action collective, concertée et mobilisant les acteurs significatifs des divers secteurs d'activité du massif est souhaitable. Cette démarche peut prendre la forme d'un texte commun.

Proposition d'argumentaire à débattre

« Considérant que le PNR des Monts d'Ardèche est le seul Parc régional de huit de la Région Rhône Alpes à ne pas être inscrit dans une aire bi-départementale ou bi-régionale ;

Sachant que cette inscription bi-départementale et/ou bi-régionale est, au plan national, le fait de nombre de Parcs naturels régionaux et que cette caractéristique illustre la volonté des Parcs d'asseoir leur action de développement dans le respect des continuités patrimoniales et environnementales ignorées des limites administratives ;

Rappelant que les associations à vocations patrimoniale, culturelle, environnementale et touristique du massif du Mézenc ont depuis les premières procédures d'enquête à l'origine du PNR des Monts d'Ardèche, pris position pour la prise en compte de la totalité du massif du Mézenc dans le périmètre du Parc pour préserver l'identité du Massif dans ses spécificités (le Fin Gras du Mézenc, le plus grand massif phonolithique d'Europe, l'architecture vernaculaire des « trois toits », la montagne aux moines et aux trois abbayes, les sources de la Loire), spécificités naturelles et culturelles, agricoles et touristiques seules capables de fonder un développement local réussi parce qu'envisagé à l'échelle du Massif dans son entier ;

Considérant que le PNR des Monts d'Ardèche est à ce jour la seule entité publique territoriale à pouvoir accompagner ce projet de développement du Massif dans sa composante d'action publique, sachant qu'elle a à son actif, en ce domaine, l'expérience d'une participation suivie à la démarche du Fin Gras et aux actions du Pôle d'Excellence Rurale intéressant l'ensemble du Massif ;

Considérant que le PNR des Monts d'Ardèche promeut les produits de terroir et l'accueil touristique par une politique

de marque et de label, que celle-ci est de nature à apporter un surcroît de notoriété à l'agriculture et au tourisme mézencols, partant contribuer à faire du massif du Mézenc-Gerbier-Boutières une véritable destination touristique ;

Sachant que des initiatives tel le concours national des « Prairies fleuries » relayé par les PNR et les éleveurs du Fin Gras sont de nature à étayer un dossier de demande de mesures agro environnementales spécifiques ;

Considérant la modicité de la contribution demandée à chaque habitant domicilié dans le Parc : 1,45 euros par habitant et par an ;

Considérant qu'à l'opposé des Parcs Nationaux engagés principalement dans une démarche conservatoire, les PNR qui s'assignent une mission de développement, n'engendrent pas pour les collectivités territoriales, les structures et les individus qui s'y rattachent d'autres contraintes que la maîtrise de l'affichage publicitaire, la réglementation des circulations motorisées dans les Espaces naturels sensibles et la compatibilité des documents d'urbanisme avec la Charte du Parc ;

Considérant que la décision émanant d'une collectivité issue du suffrage universel direct est plus légitime que celle qui résulte d'une collectivité procédant d'un suffrage indirect et qu'en conséquence la représentation communale n'a pas, quant à l'adhésion à un Parc Naturel Régional, à subordonner son avis à la décision préalable de la Communauté de communes à laquelle elle appartient ;

Considérant que les communautés de communes comprises entièrement dans le périmètre du PNR des Monts d'Ardèche et du PNR des Volcans d'Auvergne comme de la plupart des autres, représentent l'exception et non la règle ; partant, que la position du « tout ou rien » (adhésion de la totalité de la Communauté ou refus global) n'est inscrite ni dans le droit ni dans l'usage ;

Pour l'ensemble de ces considérations déclarent demander à l'ensemble des communes du massif du Mézenc concernées de se prononcer en faveur de l'adhésion aux PNR des Monts d'Ardèche.

Demandent que les élus des conseils communautaires agissent de manière à laisser la pleine et entière décision

d'adhésion ou de non adhésion à la Charte du PNR des Monts d'Ardèche aux seuls Conseils municipaux pressentis ».

Chaque ami du Mézenc peut ajouter, modifier, amender cet argumentaire et faire connaître sa position dans le cahier de l'enquête publique ouverte jusqu'au 20 décembre prochain dans les mairies des communes pressenties pour l'adhésion à la nouvelle charte, ou adresser rapidement une lettre au : Président de la Commission d'enquête publique sur le projet de charte révisée du PNR des Monts d'Ardèche, Mairie de Jaujac, place du Champ de Mars, 07380 JAUJAC.

Carnet

Serge Cortial, administrateur des Amis du Mézenc, l'homme qui accueillait chacun au soir du 4 août en distribuant un petit billet qui permettait de se compter et d'éclairer le sens de cette fête pour l'Association, nous a quittés brutalement. En hommage, nous joignons ce qui fut lu à sa mémoire le jour de son enterrement

Adouchia Serge,

« Serge aimait le Mézenc, sa langue et sa lauze, sa langue qui parle encore à ceux qui ne sont plus, sa lauze qui chante et qui protège ;

Du Mézenc Serge était attaché aux hommes de peine, spécialement ceux qui par fidélité se sont accrochés à sa pente et, ce faisant, n'en ont pas reçu de compagnes ;

Serge aimait jardiner la terre mézine, se régaler de rates et de saindoux, choses simples ; Serge aimait les vins gouleyants ;

Serge jardinait aussi les mots, cultivait la métonymie et la métalepse en atelier ; une mise en culture savante mais discrète sans étalage, pour de petits cénacles ;

Serge aimait Jean Giono. Au mois de septembre dernier il avait arpenté avec joie son jardin, à Manosque, s'était

promis de revenir pour visiter sa demeure et ses bibliothèques ;

Serge aimait Giono le pacifiste celui qui parlait de la mort ainsi : « L'âme est un outil pesant. La vie c'est de l'eau. Si vous mollissez le creux de la main, vous la gardez. Si vous serrez les poings, vous la perdez. »

Serge était un doux, un clément ; sa fille et son fils en portent l'héritage. Et déjà par le prénom et par la terre où il reposera bientôt au côté d'Hélène l'épouse aimée. Serge était un doux, un humaniste. Entendons donc pour finir Montaigne : « La mort est moins à craindre que rien, s'il y avait quelque chose de moins... Elle ne vous concerne ni mort, ni vif ; vif parce que vous êtes ; mort parce que vous n'êtes plus. Nul ne meurt avant son heure. Ce que vous laissez de temps n'était non plus le vôtre que celui qui s'est passé avant votre naissance ; et ne vous touche non plus... Où que votre vie finisse, elle y est toute. L'utilité du vivre n'est pas en l'espace, elle est en l'usage : tel a vécu longtemps, qui a peu vécu : attendez-vous-y pendant que vous y êtes. Il gît en votre volonté, non au nombre des ans, que vous ayez assez vécu. Pensez-vous jamais n'arriver là où vous alliez sans cesse Encore n'y a-t-il chemin que n'ait son issue. Et si la compagnie vous peut soulager, le monde ne va-t-il pas même train que vous allez ? »

Serge était notre ami.

Adouchia Serge. »

Nous avons une pensée émue également pour Arlette Chalencou, décédée récemment. Née à Borée et habitante du Cheylard après son mariage, elle ne manquait pas de revenir régulièrement dans sa maison, boulangerie, café, lieu de ralliement de la jeunesse boréenne point de départ dans les années soixante, le dimanche après-midi pour des virées dans les bals de la contrée. Beaucoup de « pinchous » doivent leur blode à ses talents de couturière.

*

Vous trouverez dans cette livraison votre carte d'adhérent. Si elle n'y est pas, c'est peut-être que nous avons été négligents mais c'est peut-être que vous avez oublié de nous témoigner votre soutien par une nouvelle adhésion.

*

Lectures mézencoles

L'abandon des sources

« M'intéressant aux notions de mémoire, d'oubli, d'exil, de mutation, d'enracinement et de déracinement, j'ai eu envie de prendre des photographies en Haute-Loire, dont je suis originaire, en sollicitant dix-neuf écrivains pour accompagner ces images. Ce livre témoigne de la richesse du partage et de l'échange, comme autant de regards croisés entre la poésie des images et des textes, il donne voix à l'invisible et à l'indicible, à l'épaisseur comme à l'insaisissable. »

« Il ne s'agit pas pour moi de porter un regard objectif sur la Haute-Loire, mais de saisir quelques images susceptibles de capter l'âme d'un pays et l'attachement qu'on lui porte. »

En ces termes, Guylaine Carrot présente son livre de photographies prises dans les environs de Lapte : chemins anciens, objets à l'abandon, retour de la nature qui ressuscitent des pas, des voix et des gestes qui semblent nous être adressés.

CARROT Guylaine, L'abandon des sources, Jacques ANDRE éditeur, 72 p., 25 euros.

guylaine.carrot@wanadoo.fr

<http://www.guylaine-carrot.com>

Jacques André éditeur, 5, rue Bugeaud 69006 Lyon

edition@groupe-cei.com

<http://www.jacques-andre-editeur.eu/>
